



N° 92  
22 août 2001  
Bimensuel

## Dans ce numéro



### TRAVAILLER

Les entretiens d'appréciation vus par trois collaborateurs et présentés courant septembre sur Intranet

2



### EMPLOI

20 postes vacants

4



### VOLON D'INGRES

La Gazette inaugure aujourd'hui une nouvelle rubrique consacrée aux passions qui animent le quotidien comme les rêves de nombreux collaborateurs de l'Etat. Un pied de nez à la soi-disant grisaille de l'administration joyeusement illustré dans ce numéro par Sandra Chevrolet et sa collection de cochons.

6



### CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

7



### MEMENTO

Le Musée de zoologie ferme dans cinq mois pour mieux renaître en 2006

8



RECHARS

## Explosion des coûts de la téléphonie mobile

# «Ne m'appellez plus sur mon natel»

Trois millions. C'est à peu près ce que coûtera à l'Etat, cette année, l'utilisation des téléphones mobiles dans l'administration. La natellomanie se déve-

loppe à un rythme explosif, et le montant de la facture des télécommunications aussi. Le Centre cantonal des télécommunications (CCT) tire la sonnette d'alarme et lance dans tout l'Etat une consigne simple : n'utilisez le natel qu'en cas de nécessité !

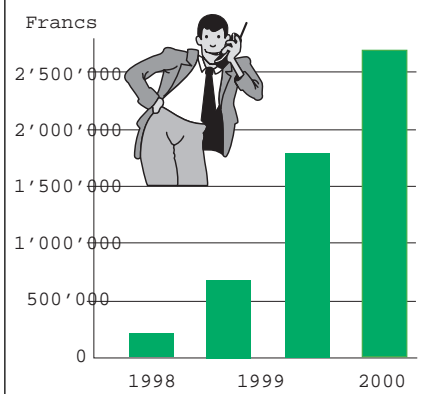
### La conversation dix fois plus chère

Le geste le plus coûteux et le plus répandu est celui qui consiste à appeler un collègue à son numéro de natel au lieu d'utiliser son numéro de bureau. Comparons les prix. Une conversation d'égale durée peut coûter :

- zéro franc zéro centime entre deux postes fixes au sein de l'administration ;
- cinquante centimes entre un poste fixe dans l'administration et un poste fixe hors Etat ;
- cinq francs entre un poste fixe dans l'administration et un natel, même si le propriétaire du natel en question est assis dans le bureau d'à côté.

(Suite à la page 3)

Coût des appels sur natel à l'Etat de Vaud 1998 - 2000



## Nouveau chef du Service du logement

Le Conseil d'Etat a promu Yves Martin chef du Service du logement, en remplacement de Werner Stern qui a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 30 avril 2001.



Yves Martin assume déjà la direction ad intérim du service. Né en 1958, il est titulaire d'une licence en droit suisse de l'Université de Lausanne et a auparavant exercé plusieurs activités à responsabilité dans le secteur bancaire. Il est entré à l'Etat de Vaud le 15 avril 1993 comme adjoint au chef du Service du logement.

**PETITES ANNONCES**

**Recherche:** la fanfare de la police cantonale vaudoise, Fanfare officielle de l'Etat de Vaud, recherche des musiciens - ennes (ensemble de cuivres). S'adresser à son président, Philippe Jaton, chancellerie gendarmerie, tél.: 644 44 44.

**A louer:** grand appartement de 2 1/2 pièces, WC séparés, grand balcon, cave, galestas, près du CHUV, av. Victor-Ruffy, pour le 1er septembre. Loyer: Frs. 690.-, charges comprises + Frs. 60.- place parc. Tél.: 079/637 51 37.

**A vendre:** Suzuki GSX-R 750, d'août 2000, 3'000 km et options. Prix: Frs. 16'800.-. Tél.: 079/355 35 66.

**La Gazette**  
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.  
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.  
Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Crettol, Catherine Lavanchy.  
Ligne graphique: Fabio Favini.  
Impression: Presses centrales Lausanne.  
Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.  
Téléphone 021/ 316 40 50  
Fax 021/ 316 40 52  
E-mail [La.Gazette@chancellerie.vd.ch](mailto:La.Gazette@chancellerie.vd.ch)

# Démystifier les entretiens d'appréciation

*Que sont les entretiens d'appréciation actuellement expérimentés au DIRE et au DEC? Explications et réponses à découvrir prochainement sur Intranet.*

Tandis que les séries pilotes d'entretiens d'appréciation se poursuivent actuellement au sein du DIRE et du DEC, le Service du personnel (SPEV) s'apprête à ouvrir sur Intranet, d'ici courant septembre, des pages consacrées à la présentation de cette méthode d'évaluation. Des pages qui s'adresseront en priorité aux collaborateurs des deux départements testés ainsi qu'à l'ensemble des chefs de départements et de services. Leur but? Détailler le déroulement ainsi que le pourquoi de ces entretiens. Une information qui se veut objective et nuancée et qui doit permettre aux collaborateurs de se prépa-

rer en toute sérénité à leurs entretiens. L'objet de ces derniers étant d'instaurer une relation de confiance au sein de la hiérarchie, le meilleur outil pour atteindre cet objectif demeure l'ouverture du dialogue entre les différents partenaires. Argumentation par ailleurs partagée par les trois collaborateurs ayant déjà passé par de tels entretiens (voir ci-dessous).

Afin de mieux cerner les attentes ou les craintes des employés de l'administration, l'une des pages sur Intranet présentera les questions qui ont été le plus fréquemment posées sur ce mode d'évaluation suivies des réponses fournies par le SPEV. Une page interactive

où l'on pourra, en tout temps, faire part de ses interrogations sur le sujet permettra d'autre part d'établir et d'actualiser un dialogue constructif.

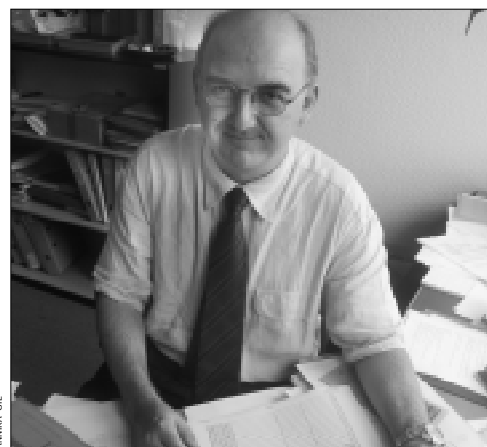
### Enquête de satisfaction

Rappelons que le Conseil d'Etat sera appelé à la fin de cette année, voire au début 2002, à se prononcer sur la généralisation de ces entretiens à l'ensemble de l'administration. Et pour ce faire, il pourra notamment se baser sur les résultats obtenus par le SCRIS qui va conduire, pendant les prochaines semaines, une enquête de satisfaction auprès des collaborateurs ayant participé à la phase pilote.

Annika Gil

## Comment se sont déroulés leurs entretiens?

*Avoir enfin l'occasion de parler de soi, de ses aspirations et de dire à son chef des choses que l'on n'a pas toujours eu le temps de formuler. L'entretien vu par trois collaborateurs.*



Pierre-Antoine Reymond, cadre au DEC

«J'ai appris beaucoup de choses sur la façon dont mes 16 collaborateurs perçoivent leur environnement de

travail et j'ai aussi trouvé très intéressant de comprendre comment ils appréhendent notre collaboration au

quotidien». Paroles d'un chef, en l'occurrence Pierre-Antoine Reymond, patron de la logistique des mesu-



ANNEKA GIL

Sophie Richard et Chloé Nicolier, secrétaires au DIRE

res de réinsertion des demandeurs d'emploi, au DEC. A l'instar des autres cadres du DEC, il a suivi en mars de cette année un cours sur la manière de gérer un entretien d'appréciation. Il a dû ensuite ronger son frein jusqu'en juin - «j'avais envie de démarrer tout-de-suite après le cours»- date où il s'est entretenu pendant deux heures avec son supérieur hiérarchique.

### Prendre le temps d'écouter

«Mon chef est quelqu'un de très direct, qui veut aller très vite au fait et grâce à cette figure imposée qu'est l'entretien d'évaluation, nous avons eu le temps de discuter les

points faibles, qu'il peut au mieux améliorer sans pour autant totalement y remédier». Mais il juge dans l'ensemble l'exercice constructif car il permet de consacrer du temps à écouter les autres (ce qui n'est souvent pas le cas au quotidien), de parler de soi et non du travail, de planifier les objectifs personnels que l'on souhaite atteindre ainsi que de ressentir une certaine satisfaction lorsque l'on vous dit que l'on apprécie votre travail. Seul bémol, l'investissement en temps que requièrent ces entretiens. Entre la préparation et l'entretien proprement dit, Pierre-Antoine Raymond consacre environ une demi-journée par collabo-

choses plus à fond, avec plus de recul et en toute franchise» apprécie Pierre-Antoine Raymond bien qu'il dise ne pas se leurrer sur l'efficacité d'une telle démarche pour résoudre certains paramètres: «on ne peut fondamentalement changer quelqu'un, il demeure tel qu'il est, avec ses atouts et ses

rateur, voir plus lorsqu'il s'agit de dénouer des problèmes relationnels. «Finalement, l'entretien d'appréciation est un exercice qui devrait être naturel mais qui souffre parfois de sa présentation par trop officielle, trop lourde et trop consensuelle» conclut Pierre-Antoine Raymond.

### Ne plus voir son chef seulement en cas de problèmes

«Personnellement, j'ai trouvé assez contraignant de donner à chaque question une appréciation précise (choix multiple de cases à cocher) et comme j'ai commencé à travailler au Service pénitentiaire (DIRE) au début de cette année seulement, je n'avais pas toujours un avis sur tout. Et pas forcément encore l'assurance non plus de le donner» précise Chloé Nicolier qui, avec sa collègue Sophie Richard, a passé son entretien ce printemps. Toutes les deux estiment l'entretien constructif car il permet d'apprécier les progrès que l'on a réalisés dans l'année bien que Sophie Richard dise n'avoir pas appris beaucoup sur sa manière de travailler, «cela m'a juste permis de confirmer ce que je savais déjà, comme entre autres, le fait que je sois un peu trop impulsive». Toutefois, Chloé Nicolier trouve à ces entretiens une vertu qui a souvent fait défaut à ses précédents emplois dans le privé: la possibilité de parler avec son chef même lorsque tout va bien et pas seulement lorsque surgit un problème. - AG



### «Ne m'appellez plus sur mon natel»

(suite de la première page)

Selon André Bourget, chef du CCT, de nombreux collaborateurs de l'Etat prennent l'habitude de se faire appeler sur leur natel de manière systématique. Lorsqu'ils sont en séance ou en déplacement, mais aussi lorsqu'ils se trouvent dans leur bureau. «Appelez-moi sur mon natel», voilà la phrase qui coûte!

Il y a aussi des usagers qui, demandant qu'on les rappelle, donnent uniquement le numéro de leur portable; ils ne se doutent pas qu'ils provoquent une multiplication par dix des frais de la conversation. Aux frais des contribuables.

Il y a aussi quelques abus d'appels à partir d'un natel, alors qu'un téléphone fixe serait disponible. Le coup de fil qu'on lance d'une salle de séance ou d'une cafétéria en sortant le mobile de sa poche, alors qu'il suffirait de faire dix pas pour appeler de son bureau...

### Une multiplication sauvage

Le natel est tellement pratique qu'il se répand très rapidement dans l'administration. Il y a déjà quelque 500 abonnements dûment autorisés par le CCT. Ils sont octroyés aux collaborateurs qui se déplacent souvent et qu'il est utile de pouvoir joindre à n'importe quel moment. Mais il y en a pratiquement autant qui échappent au contrôle du CCT, achetés au discount du coin, avec ou sans la bénédiction du chef de service. Ces natels «sauvages» peuvent être à la charge de leur propriétaire, ou remboursés via des notes de frais mal contrôlées; dans un cas comme dans l'autre, ils contribuent à l'explosion des coûts du fait qu'ils gênent

les communications les plus coûteuses pour l'Etat, celles qui répondent à l'injonction «Appelez-moi sur mon natel».

### Que faire ?

L'Etat n'entend pas laisser croître un tel gaspillage. La Commission des finances du Grand Conseil a déjà soulevé le problème dans son rapport sur les comptes 2000 et demande que des mesures soient prises pour juguler l'augmentation des dépenses. Il serait possible, techniquement, de bloquer les sorties à indicatif natel (079, 078, etc) sur la plupart des postes fixes de l'administration, comme c'est le cas pour les communications avec l'étranger, en réservant à quelques-uns le privilège d'appeler un correspondant sur son natel. Pour l'instant, André Bourget envisage plutôt une action de sensibilisation. Mot d'ordre: «Ne m'appellez pas sur mon natel, sauf s'il y a vraiment urgence et qu'il n'y a pas d'autre moyen de m'atteindre.» LR

# Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise  
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

## DFIN Département des finances

### Premier/ère contrôleur/euse d'impôt chef-fe de groupe pour l'Office d'impôt du district d'Echallens 100%

**Mission:** conduire et superviser l'activité des taxateurs/trices de l'Office, veiller à l'application des directives et surveiller l'avancement des travaux afin de garantir le respect des délais. Veiller au développement des compétences et aptitudes des taxateurs/trices, les soutenir dans leurs tâches et assurer la formation des nouveaux collaborateurs/trices. Contrôler les déclarations d'impôt des personnes physiques et effectuer les taxations en appliquant les dispositions en vigueur (AVS, Impôt anticipé, Impôt fédéral direct, Impôt cantonal et communal). Analyser et traiter les réclamations en 1<sup>ère</sup> instance (réponse sur réclamation, proposition de règlement, auditions des contribuables, préparation des dossiers pour l'envoi à l'ACI). Traiter les impositions uniques et distinctes (prestation en capital, bénéfice en capital et excédent de liquidation des sociétés immobilières). Assurer des relations de qualité avec les contribuables et les renseigner au guichet, par téléphone ou par écrit. Remplacer la Préposée-receveuse en son absence (cl. 23-26).

**Profil:** pratique de 3 ans environ soit en qualité de contrôleur d'impôt A, soit en qualité de premier contrôleur d'impôt B. Dirige un groupe de contrôleurs d'impôt. Maîtrise de la fiscalité et de la comptabilité. Qualités de formateur et aptitude à conduire un groupe de collaborateurs/trices. Sens de l'organisation et de la communication. Entregent et capacité d'écoute. Esprit d'équipe développé et aptitude à gérer des situations conflictuelles entre contribuables et collaborateurs/trices. Intérêt pour les activités variées, bonne résistance au stress, sens réel de la qualité de service et aisance avec les outils informatiques courants.

**Renseignements:** Mme Chantal Zahno, 021/881 20 81.

**Adresse:** réf. 2982, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Jomini, Jomini 8 – 1018 Lausanne.

### Employé-e d'administration pour l'Office d'impôt du district d'Yverdon-les-Bains 100%

**Mission:** participation au bon fonctionnement de la chancellerie dans la gestion administrative du secteur taxation (enregistrement des éléments de taxation, tenue du rôle d'impôt et diverses tâches administratives) ainsi qu'à la collaboration de ce service à la taxation des personnes physiques. Accueil et réception des contribuables (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Entregent, dynamisme, précision; aisance dans les contacts; bonnes connaissances informatiques. Des connaissances de base en matière de fiscalité seraient un atout.

**Renseignements:** Mme Brigitte Panchaud, 021/316 24 01.

**Adresse:** réf. 2979, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, av. Jomini 8 – 1014 Lausanne.

## DFJ Département de la formation et de la jeunesse

### Secrétaire ou employé-e principal-e d'administration auprès du Rectorat de l'Université de Lausanne (site de Dorigny) 50%

**Mission:** secrétaire au Service des enseignants de l'Université de Lausanne : gestion administrative du personnel enseignant; liaison entre les facultés, le Rectorat et le Département; gestion des salaires et gestion budgétaire; travaux de secrétariat; renseignements au personnel enseignant.

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Autonomie. Exigé : expérience de gestion de dossiers et de gestion budgétaire; bonnes connaissances d'informatique (bureautique, bases de données, Internet); bonnes qualités rédactionnelles; compréhension de l'allemand; sens de l'organisation, bonnes qualités relationnelles (esprit d'équipe, sens de l'écoute), rigueur dans la gestion des dossiers et le classement, discrétion.

**Renseignements:** M. Jörg Winistorfer, 021/692 23 41.

**Adresse:** réf. 2992, Bureau de gestion du personnel de l'Université, BRA – 1015 Lausanne.

### Employé-e d'administration au Service de protection de la jeunesse 100%

**Mission:** traitement des factures. Suivi des paiements et des effectifs des mineurs placés

en familles d'accueil et en institution (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, CFC de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Aisance en micro-informatique et goût pour les chiffres.

**Renseignements:** M. Abderrahim Laghimi, 021/316 53 20.

**Adresse:** réf. 2988, Service de protection de la jeunesse, M. Abderrahim Laghimi, BAP – 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration ou employé-e de bureau qualifié-e à l'Ecole professionnelle de Marcelin sur Morges 50%

**Mission:** exécution des tâches bureautiques. Collaboration à la gestion du matériel scolaire.

**Profil:** CFC de commerce, CFC de bureau ou titre jugé équivalent, pratique de 5 ans souhaitée. Maîtrise des logiciels de bureautique, sens de l'organisation, faculté d'adaptation, bon contact avec le public.

**Renseignements:** Mme Nadia Gilliard, 021/801 53 45.

**Adresse:** réf. 2991, Ecole professionnelle de Marcelin sur Morges, Case postale – 1110 Morges.

## DINF Département des infrastructures

### Employé-e principal-e d'administration pour le Service des routes 50%

**Mission:** saisie des données comptables, traitements des factures débiteurs et suivi, paiements, fournisseurs, aide aux boucléments, etc. Assistance à la gestion et au suivi des budgets. Assistance à la formation d'un apprenti (cl. 14-16).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Pratique des logiciels informatiques comptables, Excel, Word, Access, Lotus Notes. Expérience dans le domaine de la comptabilité. Une expérience dans la gestion d'immeubles serait un atout.

**Renseignements:** M. Yvan Crottaz, 021/316 72 24.

**Adresse:** réf. 2989, Service des routes, division administrative, M. Etienne Poschung, av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne.

## DEC Département de l'économie

### Employé-e principal-e d'administration ou secrétaire pour le Service vétérinaire 100%

**Mission:** gérer le contrôle des viandes, en collaboration avec le vétérinaire dirigeant et sous sa responsabilité. Assister le responsable des secteurs " épizooties " et " protection des animaux " et assumer la charge de correspondant-e CAMAC. Assumer la charge de correspondant-e informatique.

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Motivation et conscience professionnelle de haut niveau. Bonne capacité de travail. Souplesse horaire. Sens de l'organisation. Mentalité orientée client. Bonne capacité de communication et d'adaptation. Rigueur et précision. Compétences rédactionnelles. Intérêt marqué pour la bureautique (correspondant-e informatique) et excellentes connaissances dans ce domaine. La lecture de l'allemand est un plus.

**Renseignements:** M. R. Combremont, 021/316 38 70.

**Adresse:** réf. 2981, Service vétérinaire, M. R. Combremont, poste HVCI, Rue César-Roux 37 – 1014 Lausanne. Délai de candidature: 15.09.01.

## DIRE Département des institutions et des relations extérieures

### Juriste ou secrétaire-juriste auprès du Service pénitentiaire 50%

**Mission:** rédaction des décisions relatives à l'exécution des peines (placements, traitements ordonnés, libérations conditionnelles), à l'élaboration des préavis pour des situations concernant des détenus et à la préparation de lois ou de règlements concernant le service.

**Profil:** licence en droit. Thèse de licence ou pratique de 3 ans environ. Aisance

réactionnelle, esprit de synthèse; intérêt pour le droit pénal, en particulier celui de l'exécution des peines et mesures.

**Renseignements:** M. André Vallotton, 021/316 48 01.

**Adresse:** réf. 2951, Service pénitentiaire, M. André Vallotton, Rue Cité-Devant 14 - 1014 Lausanne ou par e-mail : andre.vallotton@spen.vd.ch

## **Bibliothécaire universitaire à la Bibliothèque cantonale et universitaire (site de Dorigny) 60%**

**Mission:** responsabilité du service de référence : organisation de ses activités (recherches documentaires informatisées) ; préparation de la documentation destinée aux usagers. Aide, conseil et formation aux usagers. Veille technologique et documentaire. Propositions d'évolution du service (cl. 22-25).

**Profil:** licence universitaire en sciences humaines de préférence, diplôme d'une école de bibliothécaires ou titre jugé équivalent. et pratique de 8 ans environ en qualité de bibliothécaire universitaire. Maîtrise des recherches documentaires informatisées (Internet, CD-Roms bibliographiques). Responsabilités particulières en matière de gestion financière ou de personnel. Expérience en animation et motivation d'une équipe; goût prononcé pour les nouvelles technologies de l'information, esprit d'initiative et d'anticipation.

**Renseignements:** Mme Silvia Kimmeier, 021/ 692 48 05 ou par e-mail : Silvia.Kimmeier@bcu.unil.ch.

**Adresse:** réf. 2958, Bibliothèque cantonale et universitaire, Mme Olga Farman, 1015 Lausanne.

## **Secrétaire pour le Secrétariat général 80%**

**Mission:** en petite équipe, secrétariat du Secrétaire général et de ses adjoints; gestion administrative des relations avec plusieurs services du département. Aisance dans l'utilisation des outils informatiques. Capacité rédactionnelle excellente et disposition à travailler de manière autonome et méthodique avec prise d'initiatives. Souplesse d'esprit permettant les imprévus et le stress. Sens aigu de la confidentialité. Intérêt pour le service public et les institutions en général (cl. 15-18).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Pratique de 8 ans souhaitée. Exécution indépendante de travaux administratifs spéciaux demandant de l'initiative et des connaissances approfondies.

**Renseignements:** M. Nicolas Saillen, 021/316 45 30.

**Adresse:** réf. 2984, Secrétariat général du DIRE, M. Nicolas Saillen, Château cantonal - 1014 Lausanne.

## **Secrétaire (assistant-e de la communication) pour le Secrétariat général 50% tous les matins**

**Mission:** seconder la déléguée départementale à la communication (DDC), dans un contexte passionnant et varié, sur les plans administratif et logistique dans des tâches telles que préparation de dossiers, rédaction de lettres, d'articles et de communiqués de presse ainsi qu'organisation de diverses manifestations/actions de communication de la DDC et de classement (cl.15-18).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Aisance dans l'utilisation des outils informatiques usuels. Capacité rédactionnelle excellente. Bonne résistance au stress, faculté de discerner l'essentiel et de travailler rapidement. Disposition à s'impliquer personnellement avec un intérêt particulier pour l'actualité politique et les institutions. Capacité à travailler sous pression tout en restant disponible. Sens aigu de la confidentialité.

**Renseignements:** Mme Isabel Balitzer Domon, 021/316 40 62.

**Adresse:** réf. 2653, Secrétariat général du DIRE, Mme Isabel Balitzer Domon, Château cantonal - 1014 Lausanne.

## **Employé-e d'administration auprès du Service pénitentiaire 60%**

**Mission :** au sein d'une petite équipe, mise à jour de l'agenda, gestion des dossiers à l'aide de l'application informatique du service. Collaborer à l'exécution des décisions judiciaires. Relations avec les divers établissements pénitentiaires, l'Ordre judiciaire et les administrés (cl.10-12).

**Profil:** CFC de commerce, CFC de bureau ou titre jugé équivalent. Intérêt pour le domaine pénal, pénitentiaire et psychiatrique. Maîtrise de l'informatique. Bonne orthographe. Aisance dans les contacts.

**Renseignements:** Mme Pollen Bortat Corinne, 021/316 48 21.

**Adresse:** réf. 2948, Service pénitentiaire, Mme Anne-Laure Pages, Rue Cité-Devant 14 - 1014 Lausanne.

## **2 postes: employé-e d'administration (collaborateur/trice au secteur des Passeports) pour le Service de la population 100%**

**Mission:** toutes tâches administratives (saisie des demandes, impression des passeports, scannage des données, desserte des guichets à la clientèle) en vue d'octroyer et de prolonger les passeports des ressortissants suisses du canton de Vaud. Inscriptions et radiations d'inscriptions d'enfants dans les passeports des parents. Réponse aux demandes de renseignements téléphoniques en provenance des administrations ainsi que des bénéficiaires (cl. 10-12).

**Profil :** CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Maîtrise des outils informatiques (PC). Particularité: durée déterminée au 31.12.02.

**Renseignements:** M. Nicolas Bongard, 021 316,46.60.

**Adresse:** réf. 2976 et 2977, Service de la population, M. Nicolas Bongard, av. de Beaulieu 19 - 1014 Lausanne.

## **DSE** Département de la sécurité et de l'environnement

## **Ingénieur-e C au Service des eaux, sols et assainissement 100%**

**Mission:** protection de l'environnement. Suivi des rejets industriels. Gestion des déchets spéciaux. Problématique des sites contaminés (cl. 22-25).

**Profil:** diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A, diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B et pratique de 3 ans environ ou titre jugé équivalent. Expérience dans le secteur industriel ou artisanal, ou dans le domaine de l'assainissement souhaitée. Aisance de contact.

**Renseignements:** M. Gérald Burnier, 021/316 75 49.

**Adresse:** réf. 2980, Service des eaux, sols et assainissement, rue du Valentin 10 - 1014 Lausanne.

## **Ingénieur-e B ou C pour le Laboratoire cantonal 100%**

**Mission :** contrôle et approbation technique des ouvrages principaux de distribution de l'eau; approbation des plans directeurs de distribution de l'eau; coordination du développement des réseaux de distribution; coordination de l'approvisionnement en eau potable en temps de crise (cl. 24-28).

**Profil:** diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A avec pratique de 3 ans environ, diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B avec pratique de 6 ans environ, diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A, diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B et pratique de 3 ans environ, diplôme d'ingénieur EPF en génie rural, ou titre jugé équivalent. Expérience souhaitée dans le domaine de la distribution de l'eau, aptitude à la négociation, aisance rédactionnelle, connaissances dans le domaine des systèmes d'information géographique.

**Renseignements:** MM. B. Klein et E. Raetz, 021/316 43 43.

**Adresse:** réf. 2985, M. Klein, Chimiste cantonal, Ch. des Boveresses 55 - 1066 Epalinges.

## **Secrétaire ou employé-e principal-e d'administration au Service des automobiles et de la navigation 100%**

**Mission:** au sein d'une petite équipe, collaborer au secrétariat de la direction du service. Correspondance courante au profit de plusieurs demandeurs de prestations; différents travaux d'organisation et de gestion. Collaborer à la gestion financière du service ainsi qu'au suivi du budget. Travail varié et autonome. Formation de base assurée. Lieu de travail bien desservi par les transports publics avec restaurant d'entreprise.

**Profil:** CFC de commerce avec pratique de 6 ans environ ou titre jugé équivalent. Très bonnes connaissances des outils informatiques courants. Bonne rédaction, goût pour les chiffres. Aptitude à la communication, expérience du contact avec la clientèle. Autonomie et bonne résistance à la pression.

**Renseignements:** Mme Mireille Bourleaud, 021/316 88 04.

**Adresse:** réf. 2983, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, Case postale - 1014 Lausanne.

## **Employé-e principal-e d'administration ou employé-e d'administration au Service des automobiles et de la navigation 100%**

**Mission:** intégré-e au secteur juridique chargé de statuer sur les mesures (avertissement et retrait du permis de conduire) frappant les conducteurs qui ont compromis la sécurité du trafic, rédiger les différentes pièces des dossiers, décisions spéciales, déterminations sur recours, ordonnances des mesures de retrait et d'avertissement; et assurer le suivi, selon les processus administratifs, des différentes mesures en cours. Travail autonome au sein d'une équipe; formation de base assurée. Lieu de travail bien desservi par les transports publics avec restaurant d'entreprise à disposition.

**Profil:** CFC de commerce avec pratique de 6 ans environ. CFC de bureau et pratique de 5 ans environ ou titre jugé équivalent. Aptitude à la communication, autonomie, expérience du contact avec la clientèle; rédaction, outils informatiques courants.

**Renseignements:** M. Luc Mouron, 021/316 89 10.

**Adresse:** réf. 2986, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, Case postale - 1014 Lausanne.

## **Employé-e d'administration au Service des automobiles et de la navigation 100%**

**Mission:** intégré-e au secteur chargé de statuer sur les mesures (avertissement et retrait du permis de conduire) frappant les conducteurs qui ont compromis la sécurité du trafic, traiter la correspondance et rédiger les différentes pièces des dossiers, décisions spéciales, déterminations sur recours, ordonnances des mesures de retrait et d'avertissement. Travail autonome au sein d'une équipe. Formation de base assurée. Lieu de travail bien



desservi par les transports publics avec restaurant d'entreprise (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, CFC de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Goût pour la correspondance et capacité à rédiger, outils informatiques courants.

**Renseignements:** M. Luc Mouron, 021/316 89 10.

**Adresse:** réf. 2987, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, Case postale - 1014 Lausanne.

**Surveillant-e de la faune (garde-pêche permanent de la circonscription 9 - Grandson-Yverdon) 100%**

**Mission:** surveillance de la pêche (Lac de Neuchâtel et autres eaux), de la protection des eaux, des milieux naturels aquatiques. Collaboration pour le traitement de dossiers divers, notamment relatifs à la faune aquatique et à ses biotopes. Travaux techniques, notamment

liés à la faune aquatique et au repeuplement ainsi qu'à des études scientifiques (cl. 14-17).

**Profil:** CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent et aptitudes particulières dans le domaine d'activité concerné. Pratique de 6 ans environ. Activité requérant une excellente santé, un esprit d'initiative, l'aptitude à travailler seule et à exécuter à la fois des travaux de terrain et la rédaction de rapports. Connaissances de la pêche et de la faune aquatique souhaitées. Etre domicilié-e dans la région d'engagement, d'entente avec le Centre de conservation de la faune et de la nature.

**Renseignements:** M. Bernard Büttiker, 021/694 82 30.

**Adresse:** réf. 2990, Centre de conservation de la faune et de la nature, M. Bernard Büttiker, Ch. du Marquisat 1 - 1025 Saint-Sulpice.

**Délai de candidature:** 10.09.01

*Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.*

**BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité**

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23

**Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.**

*Projet de mobilité professionnelle? complément et nouvelle formation? perspective à l'Etat? Les conseillers/ères RH du BRM vous attendent chaque lundi, de 12h à 14h, au Centre d'information professionnelle (CIP), rue de la Borde 3d, à Lausanne.*

*La plate-forme est ouverte exclusivement aux collaborateurs/trices de l'ACV. Rejoignez l'Espace emploi!*



# Les petits cochons de Sandra Chevrolet

Que peut-on choisir comme sujet de collection lorsque l'on est la fille d'un erpétologue passionné qui a compté jusqu'à 21 serpents disséminés aux quatre coins du salon familial? Digne fille de son père, René Chevrolet, Sandra a jeté son dévolu sur un animal dont la réputation est pour le moins toute aussi peu reluisante que celle du serpent, le cochon. Une réputation bien évidemment surfaite selon Sandra Chevrolet, secrétaire à la chancellerie, qui trouve l'animal mignon tout plein surtout lorsqu'il n'est encore qu'un tout petit porcelet, aussi rose et naïf qu'un tendre nourrisson.

Aussi tête que qu'est supposé l'être le goret, Sandra collectionne patiemment depuis bientôt huit ans tout objet qui évoque le cochon,



*Les cochons se sont installés à la chancellerie dans la foulée de Sandra Chevrolet.*

de la peluche en passant par les dessins ou la figurine, qu'elle soit en porcelaine, en pierre ou en bois. Ils sont aujourd'hui environ 150 à gambader entre la chambre à coucher et la vitrine du salon. Certains ont même pris leur aise sur son ordinateur au secrétariat de la chancellerie. Quant à la cochonnaille, elle se laisse volontier débiter en rondelle sur une planche de cuisine aux formes porcines de circonstance. «Lorsque l'on ne sait pas quoi m'offrir, il reste toujours la solution du cochon» glisse la belle pas du tout effarouchée à l'idée de parachever un jour sa collection en accueillant chez elle un cochon véritable (idéalement un cochon nain).

Mais puisque pour l'instant le jardin indispensable à cet aménagement n'est pas encore au rendez-vous, elle se contente de son petit cochon d'Inde. Et si d'aventure, le caractère de cochon de certains humains lui fait venir des larmes, les malicieux porcins ornant ses mouchoirs en papier lui feront aussitôt oublier son chagrin. - AG





## Les décisions de la quinzaine

### DINF

Département des infrastructures

#### Métro M2: le Conseil d'Etat demande à être reçu par le Conseil fédéral

Le Conseil d'Etat a écrit au Conseil fédéral à propos du financement du métro M2. Il souhaite être reçu et pouvoir appuyer sa demande de soutien financier. Il avait jusqu'à maintenant tablé sur une démarche commune avec sept autres cantons en vue d'obtenir un financement d'infrastructures de transports publics pour le trafic d'agglomération, dont le métro M2. Le Conseil d'Etat regrette la réponse négative du Conseil fédéral à cette demande et constate que d'autres régions du pays bénéficient de soutiens financiers importants pour leurs investissements en faveur des transports publics.

*Pierre Imhof, responsable de la communication M2, 021/316 70 05*

#### Répartition des flux de trafic à Noville et à Rennaz

Le député Pierre-Yves Rapaz a interpellé le Conseil d'Etat pour lui demander si, par une signalisation routière, le flux de véhicules se rendant aux centres de loisirs du Chablais valaisan ne pouvait être canalisé par Rennaz et épargner Noville. Le Conseil d'Etat répond que les flux de circulation actuels minimisent les risques d'accident en les répartissant équitablement: par Noville pour le sens Vaud-Valais et par Rennaz pour le sens contraire. Il serait illogique de déléster une commune en faisant passer tout le trafic par la commune voisine. La solution aux problèmes de Noville sera apportée par la réalisation de la H144 qui reprendra tout le trafic de transit en direction du Chablais valaisan.

*Franz Gerber, chef de la division trafic du service des routes, 021/316 70 57*

### DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

#### Nouvelle politique de l'archivage dans l'administration cantonale

Le Conseil d'Etat a adopté un nouveau dispositif sur l'archivage au sein des Archives cantonales vaudoises. Il a modifié le Règlement du 6 octobre 1989 pour les Archives cantonales vaudoises, soumettant toute élimination de document à l'autorisation préalable des Archives cantonales. Il a également émis 13 directives sur les archives, qui s'appliqueront à l'ensemble de l'administration cantonale. Il a en outre adopté un arrêté ordonnant la remise aux Archives cantonales des anciens plans cadastraux. L'application de ces mesures se fera par étapes et sera planifiée avec les secrétariats généraux.

*Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, 021/316 37 11*

#### Violences domestiques: oui au projet fédéral

Le Conseil d'Etat s'est rallié à la révision proposée du Code pénal suisse concernant les infractions commises dans le cadre de violences domestiques. Concernant le principe de l'opportunité des poursuites et le classement de ce type d'affaires, le Conseil d'Etat est d'avis qu'il conviendrait de prévoir que ce classement est possible s'il y a lieu d'admettre que l'auteur ne commettra pas de nouvelles infractions du même genre et que dites poursuites peut être reprise si l'auteur commet de nouveaux actes semblables contre la victime.

*Me Christine Maurer, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021/316 45 70*

### DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

#### Transformation de La Caisse Vaudoise en fondation de droit privé

La Caisse Vaudoise a adhéré au Groupe Mutuel au 1er janvier de cette année, tout en conservant son identité et ceci sans conséquences dommageables tant pour son personnel, ses assurés et les Retraites Populaires dont elle dépendait. Pour parachever cette transformation en fondation de droit privé, le Conseil d'Etat a adopté un exposé des motifs et projet de décret abrogeant la loi du 16 septembre 1987 sur la Caisse cantonale vaudoise d'assurance en cas de maladie et d'accident dénommée La Caisse Vaudoise. Le Grand Conseil doit adopter ce décret cette année encore.

*Michel Surbeck, chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021/316 51 44*

### DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

#### Réponse à la pétition du corps enseignant sur la HES-S2 de Suisse romande

Dans une pétition concernant la convention intercantonale créant la HES-S2 de Suisse romande, le corps enseignant a exprimé ses préoccupations au sujet dudit projet de convention. Dans son rapport, le Conseil d'Etat répond que les propositions d'amendement du projet de convention intercantonale émises par la commission interdépartementale tiennent largement compte des requêtes du corps enseignant et que la pétition a dès lors développé tous ses effets à l'échelon romand.

*Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021/316 63 07*

#### Règlement d'apprentissage d'assistant-e en soins

Après avoir accepté en avril 2000 le principe de la création d'un certificat de capacité d'assistant-e en soins, le Conseil d'Etat vient d'adopter le règlement cantonal qui s'y rapporte. Dans l'attente de l'élaboration d'un règlement fédéral, et en raison du début de la formation d'assistant-e en soins au mois d'août 2001, l'adoption d'un règlement cantonal s'avérait nécessaire.

*Marianne Perret, adjointe au chef de service, Service de la formation professionnelle, 021/316 63 14*

### DEC

Département de l'économie

#### Règlement d'application de la loi cantonale sur l'emploi et l'aide aux chômeurs

Suite à la réorganisation des Offices régionaux de placements (ORP) qu'il a adoptée le 11 décembre 2000, le Conseil d'Etat a décidé de modifier en conséquence le règlement d'application de la loi cantonale sur l'emploi et l'aide aux chômeurs (REAC). Les mesures prises pour le redimensionnement des ORP prévoyaient notamment la fermeture des ORP de Prilly et d'Aubonne-Rolle avec reprise de leurs activités par les ORP voisins et la concentration de l'ORP de la Riviera sur le seul site de Vevey.

*Thérèse de Meuron, adjointe au chef du Service de l'emploi, 021/316 61 03*

### DFIN

Département des finances

#### Le Conseil d'Etat demande une meilleure représentation des cantons au sein de la BNS

Le Conseil fédéral a mis récemment en consultation un projet de révision totale de la loi sur la Banque nationale suisse (BNS). Le Conseil d'Etat approuve les modifications proposées. Il émet des réserves sur le mode de représentation des cantons au sein des organes décisionnels de la BNS et du mode de détermination du bénéfice annuel. Il propose des mesures visant à améliorer les possibilités des cantons de se faire entendre au sein des organes décisionnels de la banque.

*Isabelle Salomé, secrétaire générale, 316 20 02*

#### Tarif des émoluments du Registre foncier

Actuellement, les données de tout ou partie des immeubles de 12 districts sont à disposition des communes, des notaires, des ingénieurs géomètres et de nombreux services de l'Etat par accès direct (Internet/Intranet). Le Conseil d'Etat a modifié le règlement fixant le tarif des émoluments du registre foncier afin de déterminer les montants à percevoir lors de la consultation à distance des inscriptions du registre foncier.

*Olivier Dind, Inspecteur du registre foncier, 021/316 24 80*

### DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

#### Contrôles des installations de chauffage: introduction d'un système de bonus

Les ramoneurs restent seuls reconnus comme contrôleurs officiels des chauffages mais un système de bonus est introduit qui permet d'espacer les contrôles officiels si les tests montrent une conformité suivie: tels sont les deux principes de base acceptés par le Conseil d'Etat dans le cadre de la révision du règlement du 12 février 1993 sur le contrôle obligatoire des installations de chauffage à combustion. Les bases des tarifs actuels sont maintenus.

*Henri Rollier, chef du Service de l'environnement et de l'énergie, 021/316 43 77*

## Dépêchez-vous! Le musée de zoologie ferme dans cinq mois pour mieux renaître en 2006

*Nostalgiques et tenants de la modernisation arpenteront la nouvelle exposition du musée de zoologie avec un égale plaisir puisqu'il alliera l'esprit du cabinet des curiosités à celui d'une muséographie plus dynamique.*



Enfant, Michel Sartori, venait chaque année admirer le veau à deux têtes qui encore aujourd'hui fascine des classes d'écoliers. Et continuera de fasciner dans la nouvelle exposition.

Des rangées de bocaux contenant des embryons humains et animaux, un écorché en cire du XVIII<sup>e</sup> siècle, des centaines d'animaux, oiseaux, insectes et autres poissons au garde-à-vous derrière de hautes vitrines qui rythment les deux cents mètres de l'impeccable galerie du Musée cantonal de Zoologie. Installée depuis 1906 au Palais de Rumine, l'exposition a d'abord suscité l'intérêt des étudiants en médecine et autres érudits éclairés avant que de s'ouvrir au public. Pour son plus grand succès puisqu'encore à ce jour, elle attire quelque 30'000 visiteurs par an, écoliers et touristes l'été. Des grands-parents y font découvrir à leurs petits-enfants l'ours blanc, le veau à deux têtes ou les mystères d'un squelette tel qu'ils leur avaient été dévoilés soixante ans plus tôt. Immuable, désuet et unique.

Nommé directeur du musée en 1999 avec pour mission de le moderniser, Michel Sartori n'est pas un inconditionnel des expositions «presse-bouton» qui ne rendent que médiocrement hommage à la valeur de l'objet. Et ce sont justement les formidables collections du musée de zoologie qui font sa force. Pari difficile que de satisfaire tout le monde mais que l'équipe de Michel Sartori s'apprête à relever. En deux mots, le nouveau musée s'articulera autour d'une

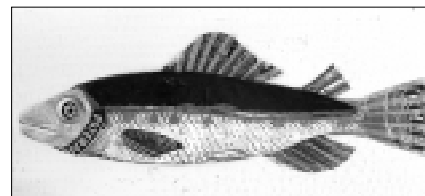
salle consacrée à l'histoire de la présentation des sciences naturelles du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours - les nostalgiques y retrouveront l'esprit du cabinet des curiosités - et d'une balade débutant les pieds dans l'eau et s'achevant par un battement d'aile à l'autre bout du corps central. Plusieurs niveaux de lecture permettront aux différents types de visiteurs d'appréhender (pictogrammes, textes, vidéo, ordinateur) le but premier de la nouvelle exposition: voir un animal en trois dimensions et en taille réelle afin de mieux réaliser le pourquoi de son mode de vie.

### Musée fermé, fermé à demi

Une immense collection à emballer et à ranger, une nouvelle exposition à monter, de vastes travaux de rénovation à réaliser, un financement serré, autant d'impératifs qui vont conduire le musée à fermer ses portes en février 2002 jusqu'en... «Je me suis fixé comme dernier délai à la réouverture du musée la date de 2006, année du centenaire du Palais de Rumine» glisse Michel Sartori. Trois à quatre années durant lesquelles il s'agira de ne pas se faire oublier du public. Dans ce but, les ateliers pour enfants, les séances *Ciné du Musée* ainsi que les expositions temporaires de l'Espace Arlaud continueront à fonctionner.

Et l'occasion aussi pour Michel Sartori de réaliser un projet qui le titille depuis longtemps et dont le cadre lui est idéalement offert par la manifestation «Vivre ensemble 2003», organisée à l'occasion du bicentenaire du canton: présenter une exposition décentralisée afin de réaffirmer la vocation cantonale du musée. Le thème en sera les migrations des plantes et des animaux durant ces deux derniers siècles en terres vaudoises. - AG

## Expositions



### Eau et déchets: mais que fait donc l'Etat?

Nombre de gens, aussi bien au sein de l'administration qu'au dehors, ignorent ce que font concrètement les départements et leurs services. Le Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) a donc décidé de monter une exposition publique qui présente quelques-unes de ses activités en relation avec le quotidien des Vaudois.

Le thème choisi - Eau et déchets - illustre parfaitement la réalité à laquelle est confronté non seulement le DSE mais aussi la population au travers de l'élimination des déchets et de ses possibles répercussions sur la santé des sols, des cours d'eau ou des nappes phréatiques. Clin d'oeil: exposition de déchets revisités par des artisans africains. Du 28 août au 14 septembre, au ch. des Boveresses 155, Epalinges (Laboratoire cantonal); lundi-vendredi: 8h30-16h30; ou sur demande auprès de Catherine Lavanchy, au 021/316 45 14.

**CHUV, hall principal.** *Collection Eté 01.* Exposition des collections d'art des Hospices et du CHUV, soit 196 œuvres offertes par des artistes. Jusqu'au 30 août

**Fondation Claude Verdan-Musée de la main, Lausanne.** *Art et médecine en Afrique.* Jusqu'au 16 septembre.

**Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.** *L'Attrait du Trait.* Panorama du dessin vaudois aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Jusqu'au 30 septembre.

**Musée de l'Art brut, Lausanne.** *Johann Hauser.* Jusqu'au 30 septembre.

**Musée romain d'Avenches.** *Légion.* IncurSION dans le monde de l'armée romaine à travers les objets militaires livrés par le site d'Aventicum. Jusqu'au 10 octobre.

**Musée de l'Elysée, Lausanne.** *Edward S. Curtis. L'Indien d'Amérique du Nord.* Les tribus indiennes d'Amérique du Nord photographiées pendant 30 ans par Curtis (1868-1952). Jusqu'au 2 septembre.

**Les 100 ans des quais d'Ouchy....** au gré de l'exposition de documents disposés le long de la promenade d'Ouchy. Agencement floral particulier afin de marquer le centenaire et la fin de la restauration des quais.